

Plan directeur du quartier Neufchâtel-Est

DOCUMENT SYNTHÈSE

MILIEU DE VIE ENTRE NATURE ET CENTRE-VILLE



VILLE DE
QUÉBEC

Arrondissement
des Rivières



« Milieu de vie entre nature et centre-ville »

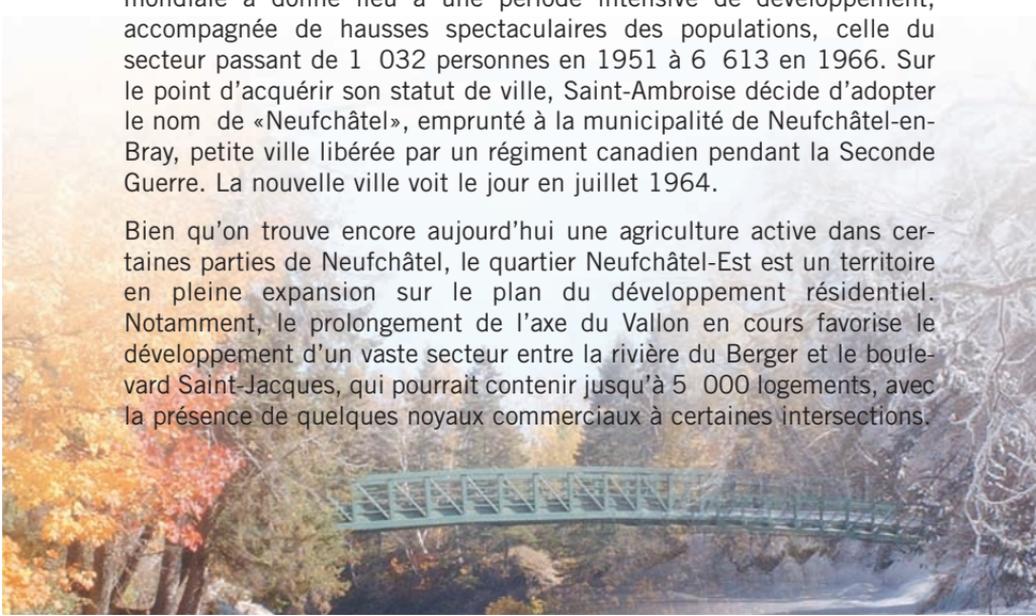
Le quartier Neufchâtel-Est se situe sur le territoire de l'Arrondissement des Rivières, créé lors de la constitution de la nouvelle Ville de Québec, le 1^{er} janvier 2002. Il correspond au district électoral n° 8.

Jusqu'au milieu du siècle dernier, les habitants du quartier Neufchâtel-Est tiraient leur subsistance de l'agriculture. À cette époque, le territoire de Neufchâtel relève de la paroisse de Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg. La population grandissante à cause de la colonisation des nouvelles terres à l'ouest de Charlesbourg conduit à la construction d'une église et d'un presbytère. C'est en 1795, que la paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette est fondée, desservant le territoire entre Charlesbourg et L'Ancienne-Lorette.

De la paroisse originelle de Saint-Ambroise naissent trois paroisses au début du 20^e siècle: Notre-Dame-des-Laurentides (1905), Saint-Gérard-de-Magella (1906) et Saint-Émile (1925). Le territoire de la paroisse de Saint-Ambroise est à nouveau morcelé, des suites de son développement et de la croissance de sa population, en 1946, puis en 1952, pour créer les paroisses de Sainte-Marie-Médiatrice et de Saint-André.

Ce n'est qu'au début des années 1960 que la municipalité de paroisse de Saint-Ambroise s'ouvre à son tour à l'expansion et cherche à se donner une image dynamique propre. En effet, la fin de la Seconde Guerre mondiale a donné lieu à une période intensive de développement, accompagnée de hausses spectaculaires des populations, celle du secteur passant de 1 032 personnes en 1951 à 6 613 en 1966. Sur le point d'acquiescer son statut de ville, Saint-Ambroise décide d'adopter le nom de «Neufchâtel», emprunté à la municipalité de Neufchâtel-en-Bray, petite ville libérée par un régiment canadien pendant la Seconde Guerre. La nouvelle ville voit le jour en juillet 1964.

Bien qu'on trouve encore aujourd'hui une agriculture active dans certaines parties de Neufchâtel, le quartier Neufchâtel-Est est un territoire en pleine expansion sur le plan du développement résidentiel. Notamment, le prolongement de l'axe du Vallon en cours favorise le développement d'un vaste secteur entre la rivière du Berger et le boulevard Saint-Jacques, qui pourrait contenir jusqu'à 5 000 logements, avec la présence de quelques noyaux commerciaux à certaines intersections.



■ ► *Contenu du plan directeur de quartier*

Le plan directeur du quartier Neufchâtel-Est précise la **vision**, les **enjeux**, les **orientations** et les objectifs spécifiques que l'Arrondissement, le conseil de quartier et les citoyens du quartier ont choisis et entendent poursuivre pour améliorer leur cadre de vie, leur milieu de vie et leur niveau de vie.

Les choix retenus et adoptés par le conseil d'Arrondissement après consultation, s'accordent avec les grandes orientations de développement de la Ville : il est donc question ici d'une vision stratégique d'action territoriale commune pour le développement de Neufchâtel-Est.

Basée sur l'identification des problématiques et des besoins du quartier, une liste d'**actions** a été établie, déterminant les projets ou interventions concrètes à réaliser. On arrive alors à la mise en œuvre du plan directeur pour Neufchâtel-Est.

Les actions prioritaires retenues par le conseil de quartier, inscrites au verso de ce dépliant, sont issues du budget accordé à l'exercice d'élaboration du plan directeur et se sont réalisées en 2005, ou seront réalisées en 2006*. Quant aux orientations générales projetées sur cette même carte, elles se réaliseront à plus ou moins brève échéance.

D'autres actions en cours de réalisation ou en préparation tant par la Ville que par l'Arrondissement des Rivières sont directement en lien avec le plan directeur. Une liste non exhaustive figure dans le présent document.



► *Vision d'action territoriale*

L'élaboration d'une vision d'action territoriale suppose la recherche de consensus qui reflètent les préoccupations ou les valeurs collectives. Cette vision doit exprimer les désirs et les attentes d'une communauté à l'égard de son développement à long terme, et être partagée par la population et motivante pour elle. Sa formulation devrait permettre d'évaluer, au fur et à mesure, si l'on se rapproche ou si l'on s'éloigne de l'atteinte des résultats voulus.

Voici la vision d'action territoriale élaborée par l'Arrondissement en concertation avec le conseil de quartier Neufchâtel-Est/Lebourgneuf et la population du quartier:

« Dans le but de développer un sentiment d'appartenance au quartier et de doter ce dernier d'un noyau central identitaire, le quartier Neufchâtel-Est propose une stratégie de revitalisation du boulevard Bastien entre la rivière du Berger et le boulevard de la Colline ».



■ ► Enjeux

Les enjeux représentent les options stratégiques et les grandes lignes du plan d'action pour le quartier.

- Attirer de nouveaux résidents, dont des jeunes familles, afin de favoriser le renouvellement des familles ou l'augmentation de densité.
- Accroître le sentiment d'appartenance des citoyens actuels au regard de leur quartier.
- Favoriser le développement du sentiment d'appartenance des futurs résidents des nouveaux développements.
- Améliorer les services à la population, dont la sécurité des résidents dans les parcs, l'entretien du réseau routier, des loisirs adaptés aux réalités, des locaux communautaires répondant aux besoins des organismes, un transport en commun efficace.
- Accueillir des commerces et services de proximité inexistant, répondant aux besoins des résidents et aux caractéristiques démographiques.
- Minimiser les déplacements motorisés pour les commerces et services de proximité.
- Revitaliser les artères commerciales, particulièrement les noyaux commerciaux du boulevard Bastien - secteur Saint-André et intersection du boulevard Pierre-Bertrand.
- Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel, bâti et religieux.
- Assurer une mixité résidentielle et commerciale de voisinage dans les nouveaux développements résidentiels.
- Embellir les principaux boulevards d'accès au quartier et les abords des rivières Saint-Charles et du Berger.

Des enjeux, découlent les orientations, réparties en trois éléments distincts: le cadre de vie, le milieu de vie et le niveau de vie.

■ ► Orientations ► Cadre de vie

Le cadre de vie fait référence à...

► l'environnement naturel

- Consolider la présence d'un couvert végétal le long des principaux axes routiers et à l'intérieur des secteurs résidentiels.
- Se servir des caractéristiques des sols dans le développement du quartier.
- Mettre en valeur les rivières Saint-Charles et du Berger.
- Préserver les sites d'intérêt.
- Diminuer les irritants liés aux contraintes environnementales.

► l'environnement bâti

- Prévoir une offre diversifiée en types de logements.
- Adapter la réglementation sur l'urbanisme et sur la signalisation à la réalité du quartier.
- Aménager le réseau routier de manière cohérente, intégrée et sécuritaire.
- Adopter des mesures pour assurer des déplacements sécuritaires sur les principales artères.
- Mieux encadrer le développement et l'entretien des infrastructures.



■ ► Orientations ► Milieu de vie

Le milieu de vie fait référence à...

► l'environnement social

- Mettre en place une « approche quartier intégrée » dans l'offre en services municipaux.
- Augmenter l'offre de transport en commun.
- Prévoir, à moyen terme, des services sociaux suffisants pour les jeunes et les aînés.
- Mettre en place une stratégie de revitalisation des commerces et services de proximité sur les principales artères.
- Assurer aux organismes des équipements et des locaux appropriés et bien localisés.

► l'environnement culturel

- Doter le quartier ou l'Arrondissement d'une politique de développement des équipements récréatifs, de sport et de loisir.
- Favoriser le développement d'équipements culturels.
- Mettre en place une stratégie de mise en valeur du patrimoine historique ou esthétique présent sur le territoire.



■ ► Orientations ► Niveau de vie

Le niveau de vie fait référence à...

► l'environnement économique

- Circonscrire le développement industriel sur le territoire.
- Élaborer une stratégie de revitalisation des artères commerciales.
- Développer le potentiel récréatif et touristique.



■ ► Actions

ACTIONS PRIORITAIRES RETENUES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER*

- Projet d'aménagement du parc-école de l'Escabelle.
- Réalisation d'une exposition renseignant la population actuelle et future sur l'histoire de la colonisation et du développement du quartier.
- Projet d'agrandissement de la Maison Mauger.
- Projet d'aménagement de la Maison des jeunes.
- Élaboration d'un plan concept global d'embellissement et de revitalisation du noyau central identitaire de Neufchâtel-Est, le long du boulevard Bastien.

AUTRES ACTIONS...

en cours de réalisation ou en préparation tant par la Ville que par l'Arrondissement des Rivières et directement en lien avec le plan directeur

Cohabitation des usages et activités

- Révision de l'ensemble de la réglementation de zonage.
- Aménagement de mesures de mitigation pour le parc industriel des Carrières.

Nouvelle réglementation

- Eau potable; affichage; zonage; patrimoine bâti; implantation et intégration architecturales.

Développement

- Revitalisation et consolidation des noyaux commerciaux locaux le long des boulevards Bastien et Louis-XIV.
- Réalisation dans une seule phase du prolongement de l'axe du Vallon.
- Développement du parc Chauveau selon le plan concept adopté.

Environnement

- Réalisation du prolongement de l'axe du Vallon en tenant compte des recommandations du BAPE.

Services à la population du quartier

- Implantation de mesures permettant d'assujettir le transport lourd dans les secteurs résidentiels.
- Réalisation d'une entente pour utiliser les locaux disponibles, dont les écoles, pendant l'été.
- Mise en œuvre d'un plan de développement des équipements récréatifs, de sport et de loisir de la Ville.
- Élaboration d'une politique culturelle dans l'Arrondissement.



NEUFCHÂTEL-EST... en pleine action

L'Arrondissement des Rivières de la Ville de Québec vous présente ici un résumé du plan directeur qui vise le développement harmonieux du quartier Neufchâtel-Est, composante essentielle de la ville de Québec.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le plan directeur de Neufchâtel-Est, consultez le site Internet de la Ville de Québec au www.ville.quebec.qc.ca ou communiquez avec votre Bureau d'arrondissement au 641-6002.

VILLE DE

QUÉBEC
Arrondissement
des Rivières

Août 2006

CARTE À
L'INTÉRIEUR